

Date de transmission de l'acte: 11/03/2026

Date de reception de l'AR: 11/03/2026

009-210900502-DE_2026_002-DE

A G E D I

DEPARTEMENT

DE L'ARIÈGE

DE_2026_002

République française

Membres en exercice : 14

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 03/03/2026

Le dix mars deux mille vingt-six le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Olivier HILAIRE

Présents : Christophe BAUZOU, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Sandrine ESTEBE, Stéphane FABRY, Serge GARCIA, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON, Mickaële REIS

Représentés:

Excusés:

Absents: Loïc ABENIA, Josiane BERGE, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance: Simone BIELLE

Objet : Vote du CFU 2025 et Affectation des résultats

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Madame le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Olivier HILAIRE, 1^{er} Adjoint, à l'unanimité.

- Prend acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, qui peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	368 726,83	62 716,70	0,00	62 716,70	368 726,83
Opérations exercice	300 985,57	396 503,68	131 768,43	122 033,73	432 754,00	518 537,41
TOTAUX	300 985,57	765 230,51	194 485,13	122 033,73	495 470,70	887 264,24
Résultat de clôture		464 244,94	72 451,40			391 793,54
Restes à réaliser					6 939,77	0,00
Besoin / excédent de financement total						384 853,77

Date de transmission de l'acte: 11/03/2026
Date de reception de l'AR: 11/03/2026
009-210900502-DE_2026_002-DE
A G E D I

Pour mémoire : Virement à la section d'investissement

127 606,00

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget principal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Compte 1068 (recette d'investissement)	79 391.17
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	384 853.77
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	72 451.40

Donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le 1er Adjoint
Olivier HILAIRE



Secrétaire de séance
Simone BIELLE

